

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°212589 - 79EME ANNÉE

## La section PCR du Port a rendu hommage à Lucet Langenier

La section du parti Communiste Réunionnais de la ville du Port était présente au Cimetière du Port, le 30 juin afin de rendre hommage à Lucet Langenier, frère de Jean-Yves Langenier, ancien maire du Port, et actuel conseiller départemental de la commune.



## Hommage à Raymond Vergès : Rdv le 2 juillet 9h30 à Saint-André



**La section PCR de Saint-André invite tous les camarades du parti, ainsi que la population, le 2 juillet, pour rendre hommage au Docteur Raymond Vergès avec la dénomination d'une à son nom. Rendez-vous donné à 9h30 sur le parking du Lycée Jean Perrin, non loin de la gare routière de la commune.**

Le Dr Raymond Vergès nous quittait à Saint-André - le 2 juillet 1957. Médecin, conseiller général et maire de la commune, député de la Réunion, il fut aussi l'un des pères de la loi du 19 mars 1946 érigeant notre île en département français, ce qui a permis à sa population de sortir progressivement de la misère coloniale.

En dépit de sa carrière impressionnante et de son investissement historique pour son pays, le Dr Raymond Vergès avait été complètement oublié, ignoré à Saint-André-commune qu'il a dirigé pendant 10 années - par les municipalités successives, depuis sa mort. Il y a 66 ans cette année !



Ce manquement inexcusable est aujourd'hui corrigé. Réuni le 9 juin, pour l'examen de divers points, le conseil municipal a décidé - à l'UNANIMITE - de rendre hommage au Dr Raymond Vergès. Une Avenue portera prochainement son nom. Il aurait été injuste de continuer à l'ignorer.

La Section de Saint-André du PCR salue avec satisfaction la décision de la municipalité d'honorer la mémoire de cet éminent personnage qui a marqué de son empreinte notre commune et l'Histoire de la Réunion.

Il est à souligner que ce choix légitime répond à la persévérance de l'action menée, tant à Salazie qu'à Saint-André, par notre camarade Paul Dennemont qui - au-delà de toute considération politique - a toujours milité en ce sens, pour que notre Histoire ne s'étouffe pas.

Le Dr Raymond Vergès reste 66 ans après sa disparition, une source d'inspiration et un exemple pour les jeunes générations.

Le Secrétaire de Section  
Jacky The Seng

## La question de la pollution des navires marchands posée à Londres

**L'Organisation maritime internationale (OMI) va se réunir pour décarboner le très polluant secteur de la navigation marchande, afin de mettre en place une taxe carbone et d'ambitieux objectifs de réduction des émissions de CO2.**

« Ce serait une avancée nécessaire pour l'humanité si l'OMI agit de manière responsable et (...) adopte une cible de zéro émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, avec des cibles intermédiaires pour 2030 et 2040 » qui soient mesurables, a indiqué Nicolas Entrup, directeur de l'organisation de protection des fonds marins OceanCare dans un communiqué.

Plusieurs groupes de pays aux objectifs opposés vont devoir se mettre d'accord, lors de cette réunion de la Commission de protection de l'environnement marin (MEPC) de l'OMI, à Londres du 3 au 9 juillet. Les pays vulnérables au changement climatique et à la montée des eaux, comme les îles-États du Pacifique, veulent des avancées rapides dans ce secteur très polluant. « La crise climatique est une menace existentielle pour les îles-États du Pacifique », a souligné Michael Prehn, délégué à l'OMI pour les îles Salomon.

Selon des transcriptions des débats lors de discussions techniques préalables, lus par l'Agence France Presse, les géants exportateurs comme le Brésil ou la Chine, s'opposent à l'idée d'une taxe sur la navigation marchande. Le transport maritime est responsable de 3% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, soit à peu près autant que l'aérien.

En 2018, l'OMI a donné aux transporteurs l'objectif de réduire leurs émissions de CO2 de 50% en 2050 par rapport à 2008. Un taux considéré comme insuffisant alors que de nombreux secteurs, à commencer par l'aérien, visent le zéro émission nette à la même échéance.

45 pays, dont les 27 pays de l'Union européenne, les États-Unis ou le Royaume-Uni, ainsi que les Fiji, les Iles Marshall ou la Norvège, veulent un objectif de neutralité

carbone pour le secteur d'ici 2050, d'après une source assistant aux discussions préliminaires. L'Union européenne va proposer l'objectif de zéro émission nette en 2050 avec deux objectifs intermédiaires : réduction de 29% en 2030 et 83% en 2040.

Cependant, certains pays comme l'Argentine ou l'Arabie saoudite freinent toujours tandis que d'autres comme les Émirats arabes unis ont finit par se rallier à l'idée de neutralité carbone en 2050.

Des pays comme les États-Unis, le Canada, les Iles Marshall ou Salomon, veulent aller plus loin avec une réduction de 96% d'ici 2040. Les ONG écologistes, de leur côté demandent une baisse de 50% d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici 2040.

Tristan Smith, professeur à l'université londonienne UCL, a expliqué à l'AFP que le secteur du transport maritime a les moyens de financer cette transition, grâce à leurs profits records, dopés par la reprise mondiale post-pandémie.

D'autant que la très grande majorité des 100.000 navires de fret, qui transportent 90% des marchandises dans le monde, sont propulsés par du fioul lourd.

D'autres espèrent également la mise en place d'une taxe carbone sectorielle. Les îles Marshall et les îles Salomon, qui militent pour cette taxe depuis dix ans, proposent un tarif à 100 dollars la tonne de carbone. Soit 300 à 400 dollars pour une tonne de fioul lourd.

Cette taxe pourrait générer entre 60 et 80 milliards de dollars (55 à 74 milliards d'euros) de recettes par an selon la Banque Mondiale. Cette somme pourrait alors être allouées aux pays émergents pour financer leur transition et leur adaptation au changement climatique.

D'après la source de l'AFP qui suit les discussions à l'OMI, malgré un large soutien pour une taxe carbone, un groupe de pays mené par la Chine et comprenant aussi notamment Brésil, Argentine, Pérou, Afrique du Sud, Australie, s'y oppose. Le Brésil a assuré qu'une taxe carbone pourrait nuire à la sécurité alimentaire ou pénaliser la croissance des pays en développement, selon la position communiquée à l'OMI et obtenue par l'AFP.



## Fyèr pou in n'afèr ké nou la fé si sé in n'afèr d'bien ? Sa lé normal ! Mé an avoir onte ? Sé la ké lé pa normal ditou é poitan...

Poitan ni koné demoune la onte zot péi épi toute sak zot péi la fé mèm si sé in n'afèr d'bien. Mézami, mi koné kréol lé fyèr noute rougaye sossis é lé paré pou pran lé zarm-avèk la boush- kan demoune déor i pran noute rougaye sossis pou mète dsi la karte zot réstoran. I fo dir banna la anparl rovizite lo pla préféré par nou rényoné kan ni sava an piknik.

Mi rapèl mèm in madam rényonèz réstoratris, zoinalist la intéroz aèl pou konète kossa èl i anpanss lo rovizitaz rougaye sossis. Tèlman èl lété an brin d'zing èl la di : "Alé di lo madam, -donk la rovizitèz- alé rode in kamarade pou èl". Souvan défoi mi antande bande rényoné(èz)après pète in kab pars in moune deor la gaskone in n'afèr lé fé issi, é d'après nou lé pli valab ké toute dsi la tèr Bondyé.

Apré lo kou d'pintir, lo roprosch é dsi kossa li porte zordi, mi done zot an mil, li porte ankor in kou dsi la lang kréol rényoné. Pou kossa d'après zot ?

Simploman dsi sak mwin la tandi dann zoinal télé. Mwin la antande dir, bande kolézien La Bretagne-an franss- épi bande bask-an franss galman- sak i frékanse lékol

assossyativ dann zot lang réjyonal la désside sète ané zot dovoir zot i fé dann zot lang réjyonal kan zot va pass brové.

In pé kréol la aprouv l'afèr, d'ote la di lé pa pridan é si zot i gingn pa zot légzamin, zot l'après rate zot vi, étsétéri-étsétéra- dé kanar pou in poul é mwin lé sir si lété marmaye La Rényon l'avé di sa, lété riskab trète azot robèl, kagnar, malfondé, sipo d'satan é konpagni... Pètète té lo mèm moune après dispite pars in moune déor la mète safan dann brède mouroung.

Mi konpran lo madam pou lo rougaye sossis, osinonsa lo brède pouroung, mé mi konpran pa li pou la késtyonn lang kréol, lo potomitan noute kiltir kréol san ki noute rougaye n'arté pa rougaye, nout séga n'arté pa séga, noute somi lo mo n'arté pa in somi lo mo, nout kiltir n'arté pa noute kiltir. Nou la fé noute rougaye, nou la fé noute mizik, nou la fé noute dovinète, nou la fé noute kiltir, mé nou la fé ossi noute lang kréol rényoné é ni doizète fyèr noute lang kréol rényoné.

A bon antandèr, salu !

**Justin**

## Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
74ème année  
Directeur de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;  
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:  
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques  
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:  
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re  
Site Web: www.temoignages.re  
Tél : 02 62 55 21 21  
Publicité: publicite@temoignages.re  
CPPAP: 0916Y92433